



**Mairie
de
CASTELNAU DE GUERS**

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**LE 15 AVRIL à 18h30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
A CASTELNAU DE GUERS**

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/03/2026

- DETERMINATION NOMBRE D'ADJOINTS
- TAUX DES TAXES 2026
- SEJOUR ALSH 2026 : demande de subvention CAF
- TARIF CENTRE DE LOISIRS 2026
- CREATION EMPLOI CONTRACTUEL ALSH/ALP/CANTINE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE (TNC)
- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2026 : ASSOCIATIONS
- NOMINATION MEMBRES DE LA COMMISSION D'ADJUDICATION
- NOMINATION DELEGUE A LA SECURITE ROUTIERE
- NOMINATION DELEGUE A L'OFFICE DE TOURISME AGDE MEDITERRANEE
- NOMINATION DELEGUE HERAULT ENERGIES
- NOMINATION DELEGUE AU SICTOM AGDE PEZENAS
- COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)
- COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)
- COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID)
- CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CISPD)
- NOMINATION D'UN ELU REFERENT A LA POLITIQUE DE LA VILLE
- COMMISSION SIVOM
- NOMINATION CORRESPONDANT DEFENSE
- DIVERS

Le Maire


Didier MICHEL

Les informations collectées par la Commune de CASTELNAU DE GUERS directement auprès de vous, dans le cadre de ses missions d'intérêt public font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la gestion des convocations au conseil municipal. Ces informations sont à destination exclusive de la Commune et seront conservées pendant la durée de votre mandat.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier RAR à l'adresse suivante : DPO-Mairie, 11 place de la Mairie, 34120 CASTELNAU DE GUERS. Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr <<http://www.cnil.fr>>).